

Ajoutons à ce témoignage d'un juge distingué dans la république voisine celui des autorités de la ville de Boston qui déclarent que " quatre-vingt-quatre pour cent de tous les crimes, commis dans cette ville, sont imputables directement ou indirectement à l'intempérance. " Prenons encore une opinion d'un étranger distingué et ensuite nous arriverons dans notre pays.

Voici ce que dit le Dr Verneuil, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de Paris.

" Si l'usage des boissons enivrantes pouvait disparaître, nous pourrions nous dispenser d'un tiers des lits dans nos hôpitaux. Ce ne sont donc pas seulement les prisons qui sont remplies par l'alcool, mais aussi les hôpitaux. Ce n'est pas seulement la conduite morale de l'homme qui est affectée par cet élément dangereux, mais il faut aussi que sa santé en subisse les effets funestes. Maintenant citons une couple d'autorités canadienne et nous passerons ensuite à des statistiques.

1. En 1873 un comité de la chambre des communes, chargé de s'acquérir des effets de l'intempérance, constata que " les quatre cinquièmes de tous les crimes commis dans les provinces d'Ontario et de Québec peuvent être attribués à l'usage des boissons. " 2. Monsieur Sexton, recorder de Montréal pendant de nombreuses années, disait que la proportion des causes qui devaient leur origine à l'intempérance était de neuf sur dix.

Voyons à présent quelques statistiques et nous trouverons que les chiffres appuient de leur témoignage irrécusable et inflexible les opinions plus haut citées.

" Pendant les années 1872-73-74, dans les provinces d'Ontario et de Québec, 28,289 personnes furent condamnées à la prison ; sur ce nombre 21,236 le furent pour ivresse, ou pour les crimes commis sous l'influence de l'alcool. "

Voilà pour les deux provinces d'Ontario et de Québec. Voyons un peu pour la ville de Montréal seule.

En voici les statistiques :

Arrestation par la police depuis 1880 jusqu'à 1886 inclusivement

	45,535—total
pour ivresse	36,271
Balance	9,264

Donc les $\frac{4}{5}$ près des prisonniers faits par la police de Montréal, dans sept ans, devaient leur déshonneur aux funestes conséquences de la boisson, et nous avons raison de croire qu'une forte partie de l'autre cinquième devait sa chute indirectement à la même cause, car il est établi que l'alcool est la source de presque tous les crimes.

Après avoir jeté ce coup d'œil rapide sur les conséquences funestes de la boisson, pour ceux qui en font un abus, voyons un peu si on ne lui trouverait pas un côté avantageux pour la société en général, car il y a un proverbe qui dit que " ce qui fait le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. "

J'avouerai de suite qu'il y a un certain nombre de fabricants et de commerçants de boissons alcooliques qui font beaucoup d'argent dans leurs métiers, mais ce serait commettre une erreur vulgaire que de prendre ces gens pour la société en général. Non, loin de là, car je dirai sans craindre de contradiction, que le nombre de ceux qui gagnent leur vie par ces moyens est infime à côté de celui des victimes de ce funeste poison qui remplit les prisons, les asiles et les hôpitaux et qui roulent dans des tombes prématurées, laissant leurs enfants à la charge de la charité publique.

Quant à la société en général, voici des statistiques qui prouvent combien il lui en coûte pour satisfaire ce terrible goût d'une partie de la population pour les boissons enivrantes

Aux Etats-Unis la dépense annuelle pour le pain s'élève à	\$505,000,000
" " la viande " à	\$303,000,000
Total pour les deux	\$808,000,000
La dépense annuelle pour les boissons enivrantes à	\$900,000,000
Balance	\$ 92,000,000

de plus pour les boissons enivrantes seules que pour le pain et la viande pour une population de 60,000,000 d'âmes.

Réduisons ces chiffres à leur plus simple expression et nous trouverons que le pain et la viande, aux Etats-Unis, coûtent en moyenne \$13.50 par tête pour toute la population, et tout le monde mange, car la nature l'exige.

De l'autre côté nous trouvons que les boissons enivrantes coûtent quinze piastres par tête, pour toute la population, et cependant il n'y a qu'une partie de la population qu'en use.

En Canada notre population est d'environ 5,000,000 d'âmes.

Le coût annuel du pain pour nourrir notre population est de.....	\$21,675,000
Le coût annuel de la viande est de.....	\$22,475,000

Ce qui fait un total pour les deux de \$44,150,000

Le coût annuel des boissons enivrantes pour cette même population du Canada est de \$50,000,000 c.-à.-d. \$5,850,000 de plus que le coût du pain et de la viande. Cependant nous sommes des mangeurs au Canada, néanmoins il faut dépenser environ une piastre et un quart, par tête de plus par année pour satisfaire l'appétit des buveurs que pour nourrir toute la population avec du pain et de la viande.

Voilà des matières à réflexions sérieuses qui doivent engager tous les hommes bien pensants à s'efforcer par tous les moyens honnêtes à diminuer le commerce de la boisson enivrante et à guérir cette plaie formidable de la société.

Dans la ville seule de Montréal il se fait une dépense de six mille piastres par jour, ou deux millions de piastres par année, pour les boissons enivrantes.

Ajoutons à cela le coût de l'entretien des cours et des officiers de justice que requiert la surveillance et la punition des criminels, et les prisons dans lesquelles il faut les enfermer, et réfléchissons un peu sur la perte financière infligée à la société par l'usage et les abus des boissons enivrantes. Les chiffres sont énormes. Mais on pourrait me dire qu'il est inutile de parler sur cette question, parce que " Qui a bu boira " !

Il y a peut-être, malheureusement beaucoup de vrai dans ce vieil adage, mais quand même on ne réussirait pas à empêcher ceux qui ont bu de boire encore, si on peut réussir à les faire boire moins, en éloignant les occasions de les faire tomber, ce serait déjà un grand bienfait. Mais ce n'est pas tout, ce n'est même pas le principal but vers lequel nos efforts doivent tendre. Notre principal but doit être, comme je l'ai dit en commençant cette conférence, d'empêcher ceux qui n'ont pas contracté la funeste habitude de boire de tomber dans ce malheur.

Notre grand but doit être de sauver la jeunesse.

Ici je dirai avec Mgr Spalding, un des illustres évêques des Etats-Unis : " Nos efforts doivent tendre non seulement à réformer les ivrognes, mais en éclairant la conscience publique, à faire redouter davantage la boisson, à faire naître une horreur plus profonde pour les misères et les dégradations dans lesquelles elle entraîne l'humanité et surtout les femmes et les enfants qui deviennent les innocentes victimes des esclaves de ce vice. "

M. le président, Mesdames et Messieurs.

Je n'essaierai pas à dépendre les scènes navrantes qui se passent dans les familles, hélas ! trop nombreuses, qui ont pour chef un homme abruti, dégradé par la boisson au point de maltraiter sa femme et ses enfants ; ce serait peiner, humilier l'auditoire que j'ai l'honneur de haranguer ce soir et qui est inaccoutumé à de semblables récits. Mais réfléchissons un peu sur la contradiction qui existe dans la conduite des gens fort respectables et bien intentionnés qui à tout propos et souvent à propos de rien ont la bouteille ou la carafe sur la table pour traiter et inciter à boire sans nécessité.

Y a-t-il un levage de bâtiment ou une transaction quelconque entre deux hommes, il faut payer la traite. Y a-t-il une veillée d'amis, la bouteille fait le tour pour éveiller la gaieté ou pour empêcher de dormir.

On boit pour s'échauffer, on boit pour se rafraîchir, on boit pour se donner de l'appétit, on boit pour se donner du sommeil, on boit pour se tenir éveillé, on boit par complaisance pour ses amis, on boit dans la peine, on boit dans la joie, on boit à la maison, on boit à l'auberge on boit en voyage, aux noces, aux funérailles, en excursions de plaisir, on boit partout, on boit toujours.

Les enfants voient faire ces choses et les enfants sont imitateurs. Ils n'attendent que l'occasion pour faire comme ils voient faire leur père. Le jeune homme qui commence à boire se promet de ne jamais commettre d'excès, mais la pente tracée par l'alcool est dangereuse ; au fond il y a un marais dont les mirages font perdre l'équilibre et rendre impossible le retour au bon sentier. Evitons de nous engager dans cette pente, mais surtout évitons d'y engager notre jeunesse pour laquelle cette descente pourrait être funeste.

Pour prévenir ce malheur, qu'avons-nous à faire ?

La recette est aussi facile qu'elle est simple. Elle est contenue dans le premier extrait que je vous ai donné de la brochure du Révd M. Larocque.

Elle se rend ainsi. *Sauvons la jeunesse par la parole, par l'exemple !*

1. Quand nous trouvons l'occasion, disons quelques paroles favorables à la tempérance et à l'éloignement de l'usage de traiter avec des boissons enivrantes.

2. Donnons la preuve de notre sincérité en ne faisant jamais usage de boissons enivrantes sans nécessité.

3. Soyons du nombre de ceux qui amendent la coutume d'offrir des rafraîchissements composés de boissons enivrantes aux vieillés et aux visites d'amis entre eux, et aux visites du jour de l'an.

L'exemple en a été donné dans la plus haute société de la ville de Québec cette année ; les dames offraient une tasse de café aux visiteurs au lieu de leur offrir du vin ou d'autres boissons alcooliques.